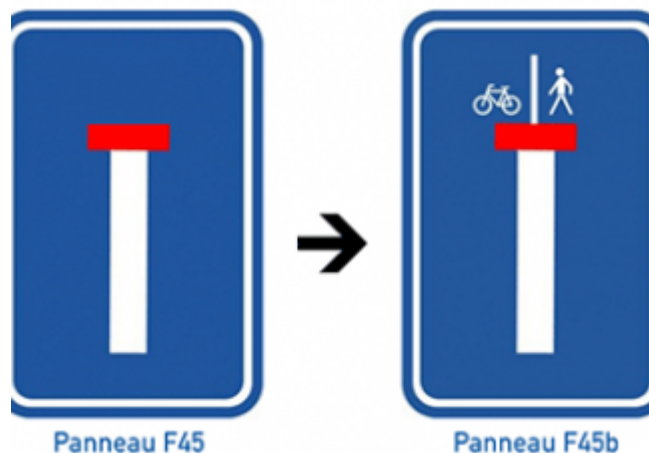


Si Alain passe, tu passes ! ^[1]

22 février 2015



Panneaux F45 et F45b

En Wallonie, de très nombreuses rues sont signalées comme des impasses mais se prolongent pourtant par des chemins ou des sentiers publics. L'asbl Sentiers.be propose de signaler très facilement les voiries sans issues pour les véhicules motorisés, mais cependant accessibles pour les piétons, cyclistes et cavaliers !

Le concept, parfois appelé « rue continue », « impasse débouchante », est désormais inscrit dans la réglementation belge. En effet, depuis le 10 juillet 2013, la loi autorise l'adaptation du panneau classique F45 en F45b. Cette mesure contribue certainement à une meilleure prise en compte des piétons, des cyclistes et des cavaliers, et s'inscrit dans la volonté de promouvoir la mobilité douce, en participant notamment à la matérialisation de réseaux cyclo-pédestres.

Pour encourager les communes de Wallonie à passer le pas, Sentiers.be a lancé l'action « Alain passe ? Tu passes ! ».

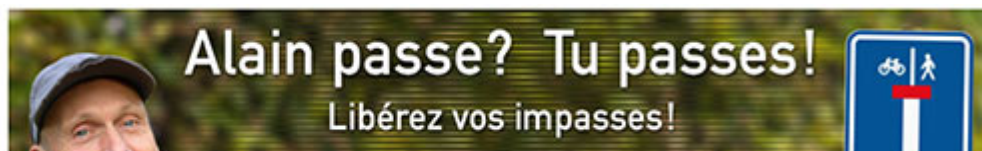
Concrètement, Sentiers.be propose aux communes de Wallonie, aidée de ses habitants, de recenser leurs panneaux F45 et leur offre les autocollants nécessaires pour convertir très facilement ceux dont la rue se prolonge par des petites voiries publiques. Du coup il n'est pas nécessaire de remplacer les panneaux F45 déjà en place.

Ces autocollants sont réfléchissants et fabriqués avec une matière résistante aux intempéries.

Comment participer ?

Les communes peuvent initier directement le projet avec le concours de leur Conseiller en Mobilité par exemple, mais l'action est également ouverte aux associations, comités, clubs de marche, écoles, mouvements de jeunesse, citoyens, etc.

Retrouvez toutes les infos sur www.alainpasse.be ^[2]



Mots-clés :

[Mobilité active](#) ^[3]

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

[1] <https://www.ecoconso.be/fr/content/si-alain-passe-tu-passes>

[2] <http://www.alainpasse.be>

[3] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/mobilite-active>